



ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS  
Conseil National de l'Ordre

*Docteur Patrick Romestaing*

*Président de la Section Santé publique et  
Démographie médicale*

**Lettre Circulaire aux Conseils Départementaux**

Paris, le 03 Janvier 2011

CBG/DB/SP R.

Contact : Madame Cécile BISSONNIER-GILLOT - ☎ 01 53 89 32 58

E-mail : bissonnier.cecile@cn.medecin.fr

Objet : Grippe Saisonnière

Madame, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Cher Confrère,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les documents que la Direction Générale de la Santé nous a communiqués et qui concernent l'information auprès des professionnels de santé des recommandations sur la **prise en charge des formes graves de la grippe**.

Je vous remercie de bien vouloir communiquer ces informations aux médecins inscrits à votre tableau dans les meilleurs délais. Elles se trouvent également en ligne sur le site du Conseil National.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Cher Confrère, l'expression de mes sentiments confraternels les meilleurs.

Le Président de la Section Santé Publique

Docteur Patrick ROMESTAING

[ 29 décembre 2010 ]

### **1. Quand a lieu la campagne de vaccination ?**

La campagne de vaccination contre la grippe en métropole a été lancée le 23 septembre 2010 et se prolongera jusqu'au 31 janvier 2011.

### **2. Quelles est la situation épidémiologique en France ?**

Cf. « Dossier thématique - grippe » sur le site de l'Institut de veille sanitaire (InVS) : [http://www.invs.sante.fr/surveillance/grippe\\_dossier/default.htm](http://www.invs.sante.fr/surveillance/grippe_dossier/default.htm)

### **3. Le vaccin contre la grippe saisonnière est-il réellement efficace ?**

La mortalité attribuée à la grippe a fortement diminué depuis la mise au point dans les années 70 d'un vaccin efficace (constamment amélioré au niveau de la composition vis-à-vis des souches virales) ainsi que par la mise en place des campagnes annuelles de vaccination gratuite, en particulier pour les personnes âgées.

Il est important de rappeler les points suivants :

- la stratégie vaccinale vise à protéger les personnes pour lesquelles la maladie représente un danger : l'objectif est avant tout de réduire le risque de décès et de complications en cas de grippe. En cas de vaccination, le risque d'être infecté par le virus de la grippe est diminué de 75 à 90 % si les souches vaccinales sont antigéniquement apparentées aux virus circulants. Par ailleurs, une grippe survenant chez une personne vaccinée sera moins intense qu'en l'absence de vaccination.
- Il faut compter une quinzaine de jours pour que l'immunité conférée par le vaccin ait le temps de s'établir et que les vaccinés soient protégés. Il est recommandé de se faire vacciner dès que le vaccin est disponible, pour éviter les oublis ou les pénuries. Même si l'épidémie a commencé, il est encore temps de se faire vacciner.
- Le vaccin ne protège pas contre des syndromes grippaux dus à d'autres virus respiratoires.

### **4. Le vaccin contre la grippe saisonnière est-il bien toléré ?**

Les vaccins trivalents contre la grippe saisonnière utilisés en France, comme dans les autres pays d'Europe, sont des vaccins injectables inactivés préparés à partir de virus cultivés sur œufs de poule embryonnés, fragmentés, inactivés, purifiés et concentrés.

Les données de pharmacovigilance montrent que ces vaccins sont bien tolérés, en dehors des réactions attendues transitoires (douleur au point d'injection par exemple).

### **5. Quelle est la composition du vaccin contre la grippe saisonnière 2010-2011 ?**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) édite chaque année une recommandation précise sur la composition des vaccins, en février pour l'hémisphère nord et en septembre pour l'hémisphère sud. La composition du vaccin contre la grippe est actualisée chaque année en fonction des souches qui ont circulé majoritairement durant l'hiver précédent et qui sont les plus susceptibles d'être présentes lors de l'hiver suivant. Il est donc logique que la souche A(H1N1)2009, qui a circulé durant l'hiver 2009-2010, soit prise en compte dans la composition des vaccins contre la grippe saisonnière 2010-2011

Conformément aux recommandations émises par l'OMS, les vaccins contre la grippe sont trivalents et s'adressent toujours à deux souches de virus influenza A [(H1N1) et (H3N2)] et une souche de virus influenza B.

Ainsi, les vaccins contre la grippe 2010-2011 comportent les souches suivantes :

- **A/California/7/2009 (H1N1)** : souche proche de la souche des vaccins pandémiques A(H1N1)2009
- **A/Perth/16/2009 (H3N2)** : nouvelle souche par rapport aux vaccins de grippe saisonnière 2009-2010
- **B/Brisbane/60/2008** : souche inchangée par rapport aux vaccins de grippe saisonnière 2009-2010

#### 6. Les vaccins contre la grippe saisonnière contiennent-ils un adjuvant ?

Les vaccins contre la grippe saisonnière ont tous la même composition et ne contiennent pas d'adjuvant à l'exception d'un vaccin, GRIPGUARD, indiqué chez les personnes de 65 ans et plus. L'adjuvant permet de stimuler la réaction immunitaire.

#### 7. Quelles sont les recommandations vaccinales du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) ?

Le Haut conseil de la santé publique (HCSP), compte tenu des dernières données épidémiologiques disponibles, a actualisé la stratégie vaccinale contre la grippe 2010-2011 dans son avis du 29 décembre 2010. Dans cet avis, le HCSP constate que le virus grippal A(H1N1)2009 a gardé des caractéristiques du virus pandémique par sa propension à affecter gravement les femmes enceintes et les personnes présentant une obésité avec un indice de masse corporelle (IMC) supérieur ou égal à 30, et recommande que ces personnes soient rapidement vaccinées contre la grippe saisonnière.

Le HCSP insiste par ailleurs sur le risque de formes graves de grippe et de décès chez des sujets de moins de 65 ans ayant des facteurs de risque les rendant éligibles à la vaccination saisonnière, et recommande fortement que ces sujets se fassent vacciner dans les plus brefs délais s'ils ne l'ont pas encore été.

Personnes ciblées par les recommandations vaccinales